



INFO CREBE

Les entrevues d'embauche: êtes-vous prêts?

HORAIRE

Lundi au jeudi
8 h à 12 h
13 h à 16 h

Vendredi
8 h à 12 h

www.crebe.qc.ca
info@crebe.qc.ca

SAINT-GEORGES

11400, 1^{re} Avenue
Local 110
Saint-Georges (Québec)
418 227-5445

SAINTE-MARIE

1035, boul. Vachon N.
Local 500
Sainte-Marie (Québec)
418 386-4445

***On convoque les candidats en entrevue pour ce qu'ils ont,
mais on les embauche pour ce qu'ils sont.***

Votre curriculum vitae est un résumé de votre parcours professionnel. Il donne quelques pistes à l'employeur afin d'identifier si vos compétences correspondent à ses besoins.

C'est **VOUS** qui faites la différence:

- ◆ Êtes-vous une personne de confiance?
- ◆ Saurez-vous vous adapter à l'équipe déjà en place?
- ◆ Serez-vous compétent et professionnel avec les clients?
- ◆ Pourrez-vous accepter des consignes sans vous froisser?



L'entrevue peut être une étape redoutable si vous n'êtes pas bien préparé et au fait de l'attitude à adopter.

Improviser? **NON!**

Ce n'est pas parce que vous avez de la facilité à converser que cela vous sera suffisant pour réussir votre entrevue. Un employeur expérimenté se rendra vite compte que vous vous êtes seulement contenté de jeter un coup d'œil sur l'offre ou sur la page d'accueil du site de l'entreprise.

Demandez-vous:

- ◆ Quelle est l'impression que je veux laisser au recruteur?
- ◆ Quels sont les 3 aspects les plus importants que je souhaite transmettre?

Ne cédez pas au défaitisme. L'attitude du candidat est un élément déterminant dans la recherche d'emploi. Quand les entretiens se suivent sans succès, il est humain de baisser les bras et de laisser son imagination s'activer. Cependant, ce mauvais état d'esprit peut transparaître de manière inconsciente et diminuer vos chances d'être contacté.

Restez optimiste! Domptez les pensées négatives et remplacez-les par des pensées constructives et **surtout** aller chercher de l'aide.

Brigitte Bilodeau
Conseillère en emploi

Bon été à tous!

En partenariat avec :



INFO CREBE



Votre employeur a une mauvaise réputation?

LinkedIn Une enquête sur LinkedIn s'est intéressée aux facteurs pouvant influencer négativement le choix des individus quant aux entreprises où ils souhaitent travailler.

1. Une entreprise où la sécurité de l'emploi est mise en question et qui a subi des pertes d'effectifs
2. Des équipes dysfonctionnelles ou qui ont de mauvaises performances
3. Moins de responsabilité et d'autonomie
4. Peu d'opportunités de développement professionnel
5. Une entreprise dont les employés (actuels et anciens) parlent négativement

Malgré tout, vous avez travaillé plusieurs mois pour une compagnie qui a une mauvaise image auprès des gens et même d'autres employeurs?

Cette situation pourrait vous nuire lors de vos prochaines entrevues, puisque cela peut diminuer votre motivation et confiance en soi. De plus, il se peut qu'un nouvel employeur ait un doute sur vos habitudes et vos capacités pour avoir accepté de travailler au sein d'une entreprise ayant une mauvaise réputation.



Vous devrez alors démontrer que vous êtes motivé et déterminé à intégrer un milieu qui partage vos valeurs; que vous recherchez une organisation où la renommée de celle-ci adhère à votre personnalité, vos aptitudes et votre vision de l'avenir.

Linda Bourque
Intervenante en emploi

INFO ÉCLAIR

Vous avez un casier judiciaire?

Saviez-vous que:

- ↪ Les conseillers du programme Accès-Emploi peuvent vous aider afin de faciliter votre recherche d'emploi.

Renseignez-vous

1 866 227-0065



Vous avez de mauvaises références?

Pour toutes sortes de raisons, vous avez de mauvaises références? Cette situation est parfois inconfortable et vous gêne dans vos démarches auprès de futurs employeurs. Savez-vous qu'il est possible de la déjouer?



En effet, vous pouvez éviter de mentionner le nom de cet employeur comme référence. Dans le cas où cet emploi serait le plus récent ou le seul sur votre curriculum vitae, il sera important de trouver au sein de cette entreprise une ou des personnes pouvant attester de façon positive vos performances et aptitudes à accomplir vos fonctions. Vous pouvez préciser que cette personne a travaillé directement avec vous et qu'elle est sans doute la plus apte à parler de vos accomplissements.

Il vous paraît inévitable que l'employeur soit contacté? Prenez les devants et exposez la situation sans blâmer votre ancien employeur. Par le fait même, vous pouvez expliquer ce que vous avez appris de positif dans cette expérience.

Il sera donc idéal d'adopter une approche dynamique et convaincante au moment où vous aurez à transmettre le nom d'une référence.

Linda Bourque
Intervenante en emploi

Nos bureaux seront
fermés du:
24 juillet au 6 août 2017

